

## DEMANDE D'INSCRIPTION

Formation Naturopathie - Iridologie

Inscriptions pour la prochaine rentrée disponible

Attention : ceci n'est pas un contrat, il vous sera fourni après validation de votre inscription par la direction au cours d'un entretien

**EXEMPLAIRE À RETOURNER à « ANINDRA » par mail ou voie postale**

Alliance Naturopathie Iridologie

Nouvelle Dynamique de Responsabilisation et d'Autonomie  
Adresse administrative : 84, rue Maréchal Joffre 44000 Nantes

NOM.....PRÉNOM.....

NOM DE JEUNE FILLE.....

SITUATION

FAMILIALE.....

PROFESSION .....

NÉ(E) LE.....À.....

ADRESSE .....

VILLE.....CODE POSTAL.....

TELEPHONE FIXE.....ET/OU PORTABLE.....

E-MAIL.....

### ETUDES ET DIPLOMES :

- Lettre de motivation et CV
- 2 photos d'identité récentes en indiquant vos nom et prénom au verso (ou une photo d'identité par mail)
- Photocopies du dernier diplôme ou attestation et carte d'identité ou carte de séjour

**DUREE DE LA FORMATION**..... **3 ans**

### 2 FORMULES : (cocher la formule choisie)

**1<sup>ère</sup> formule en weekend** : Soit **45 stages de 21h chacun (945h) + 3 stages d'été de 4 jours 1/2 de 29h chacun (soit 87h)**

- **3 jours**, toutes les **3 semaines**, (samedi, dimanche et lundi ou vendredi, samedi et dimanche) pendant **3 ans** Excepté en juillet et en août

Soit un total de **1032h + 300 h de travail et suivi mémoire** et environ **1200h** de travail personnel en dehors des stages

**2<sup>ème</sup> Formule en semaine** : Soit **30 stages de 31h30 chacun (945h) + 3 stages d'été de 4 jours 1/2 de 29h chacun (soit 87h)**

- **4 jours par mois** (lundi, mardi, mercredi, jeudi), de septembre à juin (10 mois), pendant **3 ans** Excepté en juillet et en août

Soit un total de **1032h + 300 h de travail et suivi mémoire** et environ **1200h** de travail personnel en dehors des stages

Lieu pour les 2 formules : **Maison Ker Mael, 10 bis rue de Bel Air, 44470 CARQUEFOU**

### Stages d'été \* :

Lieu : **Brétiagnolles sur mer (85)**

Durée : 3 stages de 4 jours 1/2 et de 29h chacun (Soit 87h)

*\*Les cours sont inclus dans les frais de scolarité. L'hébergement et la nourriture, réservés par l'école, sont pris en charge par les élèves : Ces frais, dont les tarifs sont négociés selon le nombre d'élèves, sont considérés comme **obligatoires** et sont à prévoir (entre 250 € et 350 € les 4 jours ½)*

**PRIX GLOBAL DE LA FORMATION SUR 3 ANS** (comprenant les frais de dossier).....**11.880€**

Modalités de paiement : 36 versements mensuels de 330 € de préférence ou paiement de la totalité ou de l'année (2% de réduction)

### CONDITIONS DE RÉSILIATION

**1/** Le contrat peut être résilié par l'élève ou son représentant légal si par suite d'un cas fortuit ou d'une force majeure il est empêché de suivre l'enseignement correspondant. Dans ce cas, la résiliation ne donne lieu à aucune indemnité. Jusqu'à l'expiration d'un délai de **3 mois** à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, celui-ci peut être unilatéralement résilié par l'élève.

**2/** Le contrat peut être résilié par l'élève ou la **direction d'ANINDRA** chaque année, à la date anniversaire de la signature initiale. Un préavis d'un mois (par rapport à la date d'anniversaire de la signature initiale) sera demandé au stagiaire.

**3/** Le contrat entrera en vigueur au terme d'un délai de 10 jours francs après sa réception par l'étudiant. Le contrat qui sera résilié par l'étudiant au cours de cette période donnera lieu au remboursement intégral des sommes versées.

**4/** Au-delà de 3 mois après le début des cours, toute résiliation du contrat donnera lieu au paiement intégral de l'année en cours, soit de septembre à aout si la rentrée du stagiaire a été faite en septembre ou de janvier à décembre si la rentrée du stagiaire a été faite en janvier.

**5/** Le présent dossier d'inscription est joint du règlement intérieur de l'école. L'étudiant(e) doit obligatoirement prendre connaissance de ce règlement et en respecter les conditions. La signature du contrat valide automatiquement l'engagement au respect du règlement. Le non respect du règlement peut entraîner l'exclusion de l'élève concerné.

**« Je déclare que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et je m'engage à suivre l'enseignement établi et à régler le montant des frais de scolarité selon le tarif en vigueur de l'année en cours de la signature de mon contrat. »**

FAIT A .....LE.....

**Signature et mention « Lu et approuvé »**

**École « ANINDRA »  
SAS NaturoForma**

**N° siret : 82418587000014/ CODE NAF 8559B**

**Mail : [infoecoleanindra@gmail.com](mailto:infoecoleanindra@gmail.com) / Site : [ecoleanindra.com](http://ecoleanindra.com)**